

Objectif de gestion du fonds maître CROISSANCE PME M

Le fonds cherche à capter le potentiel des sociétés de petite et moyenne capitalisations des pays de l'Union Européenne. Les titres seront sélectionnés à la libre appréciation du gestionnaire en fonction de leur potentiel de valorisation, de leur négociabilité sur les marchés, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management, et de sa communication financière.

La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître du fait des frais de gestion propres au fonds nourricier.

Principaux risques supportés par le fonds

Risque actions, risque de perte en capital, risque lié à l'utilisation des instruments dérivés, risque de change (l'ensemble des risques est disponible dans le prospectus)

Caractéristiques du fonds

Forme juridique : FCP de droit français

Société de gestion : Myria AM

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Nourricier du fonds maître (1) : CROISSANCE PME M

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Code ISIN : FR0010286872

Date de création : 13/03/90

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire

Devise de cotation : EUR

Frais de gestion max du fonds : 1,35 % TTC

Frais de gestion max du maître : 0,60 % TTC

(1) Le fonds nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de son fonds maître, hors liquidités accessoires

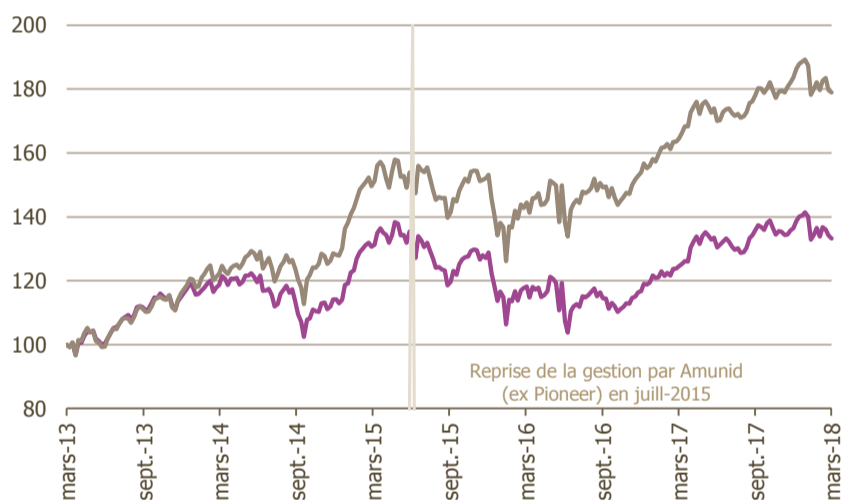


Valeur liquidative au 28/03/18	149,96 €
Encours du fonds	94,4 M€
Encours du fonds maître	218,1 M€



Performances nettes en €

(source Morningstar)



Indice : MSCI Europe Small Cap Net TR (dividendes réinvestis) (2)

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

Performances cumulées

Performances annuelles

Période	FCP	Indice	Année	FCP	Indice
1 mois	-2,5%	-2,2%	2017	16,9%	19,3%
2018	-2,4%	-3,0%	2016	-8,2%	0,5%
1 an	6,9%	8,3%	2015	12,9%	19,1%
3 ans	1,9%	19,1%	2014	-0,6%	11,0%
5 ans	33,2%	79,7%	2013	21,9%	25,0%

Volatilité du fonds sur 3 ans : 16%

(2) STOXX® Europe Mid 200 jusqu'au 01/07/15, changement de gestionnaire financier

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps

Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)

Principaux secteurs	Principaux pays	Principaux titres
Industrie 25%	Allemagne 14%	Afer-Flore 4,4%
Finance 14%	Royaume-Uni 12%	Natixis Actions Euro Micro Cap 4,3%
Matériaux 10%	Italie 12%	Asr Nederland Nv 3,0%
Consommation discrétionnaire 9%	Irlande 9%	Rheinmetall Ag 2,9%
Technologie de l'information 7%	France 8%	Rpc Group 2,8%
Immobilier 7%		United Drug Plc 2,7%
		Trelleborg Ab B 2,6%
		Amplifon 2,6%
		Cellnex Telecom Sa 2,6%
		Saab Ab 2,5%
	Nombre de titres en portefeuille	55

* Le fonds commun de placement se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés des actions et dans une moindre mesure des marchés de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/réglement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/réglement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.